

Initiatives ministérielles

bonnes chances pour que tout ce qu'ils disent soit entendu par quelqu'un d'autre.

Cela pourrait conduire à un certain type d'espionnage; en effet, de plus en plus de gens sont capables d'utiliser des systèmes de balayage et alors, les efforts déployés par les gens pour vendre leurs produits et leurs services pourraient très bien être réduits à néant. Nous comprenons que les corps policiers devraient pouvoir exercer une surveillance électronique dans les cas où une situation présente des dangers possibles, et nous sommes sensibles à la nécessité de rendre le Code criminel plus efficace, mais je pense que nous devons être très francs avec les Canadiens et leur dire que les téléphones cellulaires ne sont pas sécuritaires, contrairement à ce que la plupart des gens pensent.

Je suis conscient du fait que de plus en plus de gens achètent les systèmes de brouillage en question, mais je pense en toute franchise que ces systèmes devraient pratiquement faire partie des téléphones cellulaires eux-mêmes afin de pouvoir s'assurer que les conversations sur des téléphones cellulaires ne tombent pas dans des oreilles indiscrettes.

Si nous ne nous penchons pas sur cette notion de respect de la vie privée et de protection de cette dernière pour les chefs de petite entreprise, en définitive, les sociétés de téléphones cellulaires vont subir une très vive réaction de la part de leurs clients. Cela aura des répercussions non seulement sur leurs activités, mais également sur l'efficacité des petites entreprises.

• (1625)

On ne doit pas oublier que bien des gens se sont mis à utiliser ces appareils il y a plusieurs années afin d'améliorer leur efficacité en affaires. Dans ma ville, Toronto, où la circulation est dense, ces téléphones vous permettent de converser tout en vous rendant au travail. On peut donc rester coincé dans les embouteillages pendant une heure, mais communiquer pendant ce temps avec divers collègues ou clients, fixer des rendez-vous ou organiser des réunions. Le secteur de la petite entreprise est ainsi plus efficace, ce qui améliore son chiffre d'affaires, ce qui, en fin de compte, avantage le Trésor du Canada. Si

vous exploitez une entreprise très rentable, cela profite à tous les Canadiens.

Si, soudain, les dirigeants des petites entreprises ne peuvent plus faire confiance au système de téléphonie cellulaire, cette perte de confiance ralentira l'efficacité de tout ce secteur qui est le plus grand créateur d'emplois au pays. Si les gens refusent d'utiliser ce système, les effets ne seront pas dommageables uniquement pour les entreprises de communications cellulaires, ils feront grimper le prix du produit, car l'efficacité ne sera plus la même.

À mon avis, la façon de sortir du dilemme actuel est de s'entretenir avec les responsables du système cellulaire et de leur demander d'inclure dans chaque appareil un dispositif de brouillage qui assurera la confidentialité des communications.

C'est aussi notre devoir d'aviser tous les utilisateurs de téléphones cellulaires que leurs conversations sont très faciles à intercepter pour les détecteurs vendus à l'heure actuelle, qui permettent d'écouter toutes les conversations. Je ne peux imaginer que quelqu'un se servirait de son téléphone cellulaire pour discuter de ses difficultés financières avec son directeur de banque tout en sachant que sa conversation est publique.

Je ne peux imaginer que les gens se servent de leur téléphone cellulaire pour régler des problèmes avec d'autres employés de leur compagnie par exemple, s'ils savaient que tout ce qui sera dit sera public ou que d'autres personnes intercepteront volontairement la conversation.

Je ne peux imaginer qu'on fasse de véritables transactions importantes, qu'il s'agisse d'idées de vente, de coûts de mise en marché de certains produits ou services, de concept ou d'idées de marketing ou des véritables échanges tactiques qui ont lieu au sein des entreprises qui veulent demeurer compétitives, en sachant que les conversations sont accessibles au public, un peu comme si l'on communiquait avec un animateur de ligne ouverte à la radio alors que de 200 000 à 300 000 auditeurs seraient à l'écoute.

À mon avis, comme mon collègue de Scarborough—Rouge River l'a dit plus tôt aujourd'hui, le gouvernement a négligé de bien examiner certaines parties de ce projet de loi que je ne peux certes pas approuver sous sa forme actuelle.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, j'interviens une fois encore sur cette question, dont j'ai